

Depuis 2017, le Togo s'est engagé dans le processus de la capture du Dividende Démographique (DD). L'analyse de l'Indice de la Qualité du Cadre de Vie (IQCV) au Togo fait ressortir un score de 51% en 2018. Cette performance relativement moyenne de l'IQCV cache des disparités à l'intérieur des sept (7) sous-dimensions qui la compose.

Evolutions contrastées des sous-dimensions de la qualité du cadre de vie : Conditions de logement indécents au Togo

Au Togo, le secteur du logement est caractérisé par l'absence de structures dédiées à l'aménagement foncier, la production et le financement de logements sociaux et économiques. Le cadre législatif et réglementaire en matière d'urbanisme et de construction manque également d'orientations politiques claires en matière d'habitat. Le code foncier a été adopté, mais ses textes d'applications restent confronter à de nombreux défis.

D'après les estimations effectuées par la cellule économique de la présidence de la république, à Lomé, par exemple, plus de la moitié des ménages n'ont pas accès à un logement formel, soit environ 57% des ménages. Une situation qui s'explique par le niveau modeste du revenu des ménages qui limite leur capacité d'accès au crédit immobilier, mais aussi très souvent à cause de l'absence d'un titre foncier. Ainsi, le ménage type est obligé de placer toute son épargne dans la construction de son logement. En vue de prendre en charge cette préoccupation, le gouvernement dans le premier axe de sa feuille de route gouvernementale intitulé « Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix », ambitionne d'offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous. Dans ce sens il est prévu la construction de 20 000 logements sociaux – Identification de zones prioritaires et construction de logements en PPP.



Encadré 2 : Conditions de logement

Dans le cadre de la capture du dividende démographique, la sous-dimension Condition de logement est appréhendée à travers le coût du logement, l'accès aux équipements sanitaires de base et le nombre de pièces par personne.

Faible accès des populations aux équipements sanitaires de base

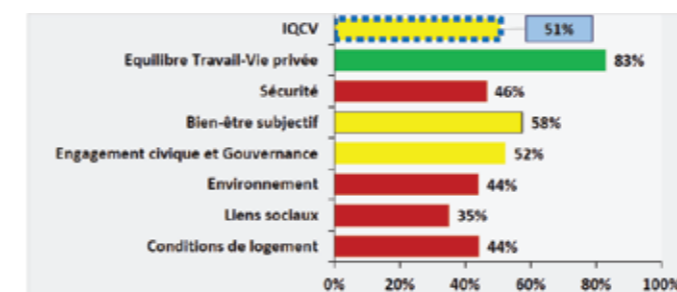
Selon l'enquête MICS de 2017, seulement 6,2% de la population utilisait une installation d'assainissement d'eaux usées gérées en toute sécurité contre 7% suivant les résultats du QUIBB 2015 (pour une cible de 10% en 2022). Plus de six ménages sur dix (67,5%) déversaient directement les eaux usées dans la nature en 2015 contre 62,2% en 2017. En milieu urbain, 43,4% de la population continue de déverser les eaux usées dans la rue. Sur la période 2013-2014, 54,5% des personnes continuaient de pratiquer la défécation à l'air libre (EDS III), toutefois, ce taux a diminué à 45,3% selon le MICS 2017.

En ce qui concerne l'assainissement de base, ils sont 56,8% de la population à ne pas encore utiliser des installations sanitaires améliorées au niveau des ménages en 2017. L'écart entre le milieu urbain et le milieu rural est saisissant. Au moins quatre personnes sur cinq (79,7%) en milieu rural n'ont pas accès à des toilettes améliorées. L'évacuation des boues de vidange se fait également dans la nature sans traitement préalable.

En adéquation avec la situation sus présentée, une analyse du profil pays du dividende démographique au Togo sur la base des données de 2018, montre les résultats qui suivent. Seulement 44% des Togolais ont accès aux conditions de logement décent

Sur la base de la méthodologie adoptée, dérivée de l'indice « Better Life Index » de l'OCDE, l'Indice de la qualité du cadre de vie (IQCV) est estimé par la moyenne pondérée des indices normalisés des sous-dimensions. Les résultats montrent que la qualité du cadre de vie au Togo est moyennement acceptable en 2018 avec un score de 51%. En effet, l'équilibre travail-vie privée avec un score de 83% constitue la sous-dimension qui contribue le plus à l'amélioration du cadre de vie au Togo en 2018. Dans cette même perspective, les sous-dimensions Bien-être subjectif (58%) et Engagement civique et gouvernance (52%) se sont également bien comportés sur la période de l'étude. Toutefois, le Togo connaît un certain nombre de défis majeurs quant aux scores des sous-dimensions de Sécurité (46%), Environnement (44%), Conditions de logement (44%) et Liens sociaux (35%).

Graphique 1 : Score de l'indice de de la qualité du cadre de vie (IQCV) au Togo



Source : CREG et Equipe ONDD Togo (2020)

Les sous dimensions Sécurité, Conditions de logement, Liens sociaux et Environnement tirent vers le bas la qualité du cadre de vie au Togo.

Le logement est essentiel pour satisfaire les besoins élémentaires, mais, ne se résume pas à la possession des quatre murs et d'un toit. Les conditions de logement sont ici appréhendées par le nombre de pièces par personne, l'accès aux équipements de base (l'électricité, l'eau, le mobilier, le gaz, etc.) et le coût du logement (CREFAT, 2018).

En 2018, la sous dimension « Conditions de logement » au Togo obtient un score de 44,2%. Ce score est relativement faible au regard du seuil minimum de 50% fixé dans la perspective de capture du dividende démographique au Togo. Cette relative faible performance est essentiellement portée par le score de l'indicateur associé au nombre de personnes par pièces (0,611). Mais, les valeurs obtenues respectivement par les indicateurs « Accès aux équipements sanitaires de base » (10,2%), « Coût du logement » (19,4%) ont contribué à détériorer la performance de la sous dimension.



Le coût du logement très élevé ces dernières années et l'insuffisance des équipements sanitaires de base constituent un défi majeur pour les populations. Cela se traduit par le poids du logement dans le budget des ménages (19%) qui reste relativement important et varie de 25% particulièrement à Lomé à 15% dans la région Centrale. Les régions Centrale (46,6%), Lomé Commune (45,5%) et de la Kara (44,9%) ont obtenu des scores au-dessus du score national tandis que celles des Plateaux (43,1%), Maritime (42,5%) et des Savanes (41,9%) ont des scores inférieurs au score national. Il importe de souligner que, bien que les « Conditions de logement » soient relativement non satisfaisantes au Togo en 2018 dans la perspective de l'exploitation du DD, la région Centrale est mieux lotie comparativement aux autres régions. Il urge donc d'orienter les actions sur l'amélioration des conditions de logement dans toutes les régions du pays et principalement celles des Plateaux, Maritime et des Savanes.

Le graphique ci-dessous présente les résultats de la sous-dimension « Conditions de logement » aussi bien au niveau national que régional et fait une comparaison du score de ladite sous-dimension entre les régions du Togo.

Graphique 2 : Score de la sous dimension Conditions de logement



Source : CREG et Equipe ONDD Togo (2020)

Les sous dimensions Bien-être subjectif et Engagement civique et Gouvernance ont une performance moyenne avec des scores respectivement de 58% et 52%. Toutefois, la prise en compte des citoyens dans l'élaboration des lois demeure un chantier où des efforts importants restent à faire.

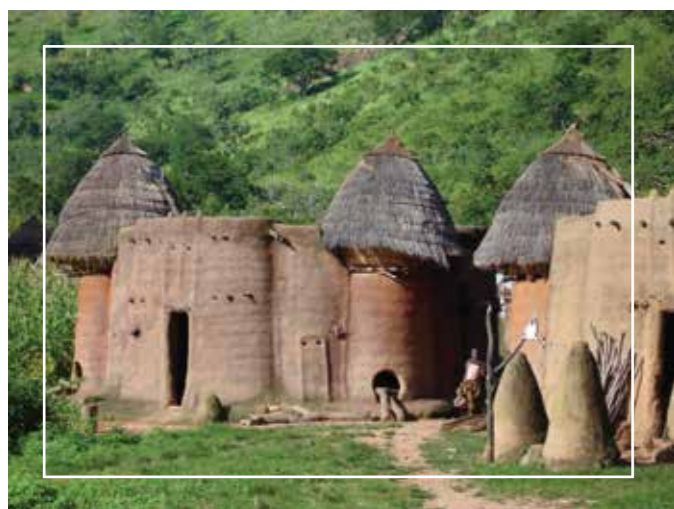
Faible niveau de la qualité du cadre de vie au Togo

Les résultats montrent que le niveau de la qualité du cadre de vie au Togo en 2018 est moyennement satisfaisant, avec un score de 51%. Le pays est à seulement 1 point de pourcentage au-dessus du seuil défini pour la capture et l'exploitation du dividende démographique au Togo. L'analyse des résultats indique que les Togolais sont en moyenne satisfaits à l'égard de la vie (58%), l'engagement civique y reste moyen (52%) et l'équilibre travail-vie privée est très satisfaisant (83%)

Toutefois, le Togo est confronté à un certain nombre de défis majeurs quant à la qualité de cadre de vie, liés notamment aux liens sociaux (35%), aux conditions environnementales (31%), aux Conditions de logement (44%) et au degré de sécurité (46%).

En outre, après analyse des résultats, certains aspects méritent une attention particulière des autorités afin de mieux répondre aux défis liés aux besoins de la population. On peut citer le niveau des conditions de logement notamment l'habitat qui est un défi très important, en raison notamment du déficit de l'offre de logements et de son caractère transversal en rapport avec les autres sous-dimensions.

Par ailleurs, plusieurs aspects du marché du foncier devront être pris en compte notamment l'acquisition et la sécurisation des parcelles de logement, la qualité du niveau d'équipements d'espaces en infrastructures.



Disparités régionales de l'IQCV : nécessité d'agir dans la région Maritime

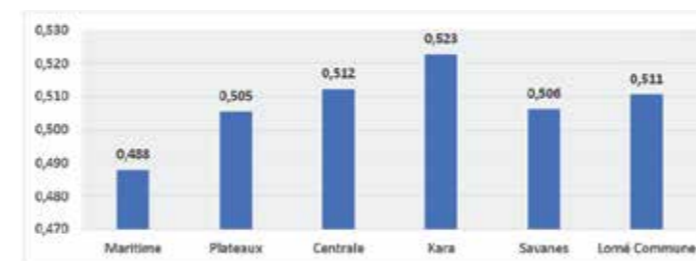
En considérant les différentes régions, on constate que la région Maritime apparaît comme relativement défavorisée ou la qualité du cadre de vie est faible avec un score de 49%. En revanche les autres régions enregistrent des scores au-dessus du seuil minimum, variant entre 50,5% dans la région des Plateaux à 52,3% dans la région de la Kara

Encadre 3 : Indice de la Qualité du Cadre de Vie (IQCV)

L'IQCV est un indicateur composite qui prend en compte les dimensions Conditions de logement, Liens sociaux, Environnement, Engagement civique et gouvernance, Bien-être subjectif, Sécurité et Equilibre vie professionnelle-vie privée. La qualité du cadre de vie est appréhendée par une enquête légère dans les capitales régionales/ départementales. Cette méthode est dérivée de l'indice « Better Life Index » de l'OCDE. L'IQCV est obtenu en faisant la moyenne pondérée des indices normalisés des dimensions. L'indicateur du vivre mieux, en anglais : « Better Life Index », est un indicateur économique créé par l'OCDE en 2011, afin que les individus puissent comparer les pays selon leurs propres préférences au moyen de 11 thèmes considérés comme essentiels au bien-être.

L'analyse du cadre de vie a été réalisée pour chacune des différentes régions du Togo. La synthèse de l'IQCV est présentée dans le graphique suivant :

Graphique 3 : Scores de l'IQCV par région



Source : CREG et Equipe ONDD Togo, 2020

Conclusion et recommandations

À l'issue de l'analyse de l'indice de la qualité du cadre de vie, il ressort que malgré le niveau relativement satisfaisant (51%) du cadre de vie dont jouissent les ménages togolais, des efforts restent à faire notamment dans l'amélioration des conditions de logement et le renforcement des liens sociaux. Ces deux sous dimensions sont considérées comme les moins performantes de l'IQCV avec des scores en deçà du seuil minimum de 50%. Pour ce faire, il est important de formuler quelques recommandations visant l'amélioration du cadre de vie au Togo pour une meilleure exploitation du bonus démographique. Il s'agit de :

- Concrétiser l'objectif du Gouvernement relatif à l'accès des plus fragilisés au logement décent et à un coût abordable contenu dans la feuille de route 2025 du Gouvernement ;

- Promouvoir l'acquisition et la sécurisation des parcelles de logement ainsi que la qualité du niveau d'équipements d'espaces en infrastructures ;

- Améliorer la qualité et l'accès aux ressources en eau et renforcer la gestion des eaux usées à travers la mise en oeuvre complète du plan d'action national du secteur eau et assainissement ainsi que le financement des projets d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, semi urbain et urbain

Références

République Togolaise (2020) « Rapport sur la Qualité du cadre de vie au Togo », Version provisoire. Observatoire National du Dividende Démographique, Kpalimé, Novembre 2020.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (2017). Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI)

Ministère du Plan et de la Coopération (2020). Rapport national sur la mise en oeuvre des objectifs de développement durable au Togo.

Ministère du Plan et de la Coopération (2020). Togo, Diagnostic du capital humain.

AUTEUR PRINCIPAL	EQUIPE DE RECHERCHE CREG
Pr Latif Dramani	Edem Akpo, Sabin Dobah, Xavier Beogo, Oumy Ndiaye, Edmée Ndoye
EQUIPE D'EDITION	EQUIPE PAYS
Mama Diaara Samb	BABAKE Bawoumodom, NYAVO Messan A., NAPO Gnandi, AGBOGAN Kossivi, KOUPOGBE Essey Senah, ADEDJE Kwami Ayité, SIMYELI Abozi-Esso, MENSAH Kanazogo, DAO Alaza Wiyao, GBETOGLO K. Dodji, NOMENYO Komi, SOUMANOU Mourtala, AGBETI Komi, ADJOH Kokou, BADOHOUN Enyonam Vicky, AKUETEY Fabrice, TSOMANA Komlavi,
Sokhna Mously Sarr	
Abass Bello	



Policy Brief N°08 / UNFPA-WCARO/CREG/TGO



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE AU TOGO

Changer les conditions de logement de 56% des Togolais

